

CALAIS

Epreuve nationale 2 Fleuret M17

Hommes et Dames - Individuel



17 / 18
janvier
2026

**COMPLEXE
CALYPSO**
Entrée
gratuite

EPREUVE NATIONALE INDIVIDUELLE

FLEURET - HOMMES ET DAMES - M17

Date 17 et 18 janvier 2026

Lieu Complexe Calypso – 730 rue Roger Martin du Gard – 62100 CALAIS

Coordonnées GPS : Latitude : 50.95602 Longitude : 1.88945

Correspondant Cédric CRUSSARD – 06.32.24.37.96
Nadège MUGNIER – 06.21.85.28.74

calaisescrime@gmail.com

Inscriptions Engagements

Le **mercredi 7 janvier 2026** (23H59 dernier délai) est fixé comme date limite d'engagement.

Ils seront effectués exclusivement par les clubs, en ligne sur le site de la FFE
<http://dirigeant.escrime-ffe.fr/>

Pour les étrangers, les inscriptions se feront par mail : calaisescrime@gmail.com
(présentation de la licence à la table d'inscription)

Droit d'engagement de **20 €** par tireur.

A payer avant le **16 janvier 2026**, **obligatoirement** en ligne via la plateforme Helloasso avec le lien suivant ou via le QR code
<https://www.helloasso.com/associations/cercle-des-armes-de-calais/evenements/epreuve-nationale-fleuret-m17-calais-17-18-janvier-2026>



Aucun tireur ne sera admis sur les pistes sans avoir payé son engagement.

Si un(e) tireur(se) n'a pas été engagé(e) dans les délais impartis, il/elle pourra être inscrit(e) auprès de la FFE jusqu'au vendredi 16 janvier 2026 (12h). Le club demandeur d'inscription hors délai devra s'acquitter d'un droit d'engagement supplémentaire correspondant à 4 fois le droit d'engagement prévu au bénéfice de la FFE.



CALAIS

Toute demande d'engagement hors délai formulé après le vendredi 16 janvier 2026 (12h) ne pourra en aucun cas être pris en compte.

En cas d'absence non signalée de tireurs engagés, les responsables du club concerné ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement des tireurs absents, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition.

Si tous les tireurs d'un même club engagés sont absents, le droit pour ce club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement au club organisateur.

Horaires

	Samedi 17 janvier 2026 <i>ouverture de la salle à 10h00</i>			Dimanche 18 janvier 2026 <i>ouverture de la salle à 6h30</i>		
	Appel	Scratch	Début	Appel	Scratch	Début
Hommes	12h30	13h30	14h00	7h00	7h30	8h00
Dames	14h30	15h30	16h00	7h00	7h30	8h00

En fonction du nombre d'inscrits, possibilité le samedi de 2 vagues pour les poules hommes

Suivi de la compétition

La liste des tireurs engagés sera publiée le vendredi 16 janvier 2026 après-midi sur le site Engarde <https://engarde-service.com/>



Arbitrage

1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés, 2 arbitres à partir de 10 tireurs engagés (dames et hommes confondus).

Les arbitres sont convoqués pour les 2 jours et restent à la disposition de l'organisateur

Pointage des arbitres :

- samedi avant 13h00 - dimanche avant 7h15

Pour les délégations étrangères :

- 1 arbitre est requis à partir de quatre tireurs engagés, 2 arbitres sont requis à partir de dix tireurs engagés (dames et hommes confondus, tous clubs confondus)
- Cet ou ces arbitres sont à la charge de la délégation étrangère : déplacement, hébergement, restauration hors du site de compétition et indemnisation
- Une amende de 500 € par arbitre manquant sera appliquée, au bénéfice de l'organisateur.

Récompenses

Les 4 finalistes dames et hommes seront récompensés.

1^{er} : 200 € - 2^{ème} : 100 € - 3^{ème} : 50 €

Formules

Conformes au règlement sportif et cahier des charges de la FFE

Epreuve nationale **DAMES** M17 (1,5 jours) :

- Formule de l'épreuve qualificative :
 - 1 tour de poules à 7 ou 6, avec décalage par club, jusqu'à 30% d'éliminées
 - 17 tireuses qualifiées pour l'épreuve nationale à l'issue des poules, pour compléter à hauteur de 49 tireuses,
 - Tableau d'élimination directe pour qualifier 32 tireuses.
- Mode de sélection pour l'épreuve nationale : 49 tireuses répartis comme suit :
 - Les 17 tireuses qualifiées à l'issue des poules de l'épreuve qualificative,
 - Les 32 tireuses qualifiées par le tableau d'élimination directe de l'épreuve qualificative
- Formule de l'épreuve nationale :
 - Tour de poules à 7, avec décalage par club, avec 42 qualifiées,
 - Tableau d'élimination directe, sans repêchage.

Epreuve nationale **HOMMES** M17 (1,5 jours) :

- Formule de l'épreuve qualificative :
 - 1 tour de poules à 7 ou 6, avec décalage par club, jusqu'à 30% d'éliminés,
 - 34 tireurs qualifiés pour l'épreuve nationale à l'issue des poules, pour compléter à hauteur de 98 tireurs,
 - Tableau d'élimination directe pour qualifier 64 tireurs
- Mode de sélection pour l'épreuve nationale : 98 tireurs répartis comme suit :
 - Les 34 tireurs qualifiés à l'issue des poules de l'épreuve qualificative,
 - Les 64 tireurs qualifiés par le tableau d'élimination directe de l'épreuve qualificative
- Formule de l'épreuve nationale :
 - Tour de poules à 7, avec décalage par club, avec 88 qualifiés,
 - Tableau d'élimination directe, sans repêchage,
 - Les tireurs issus de l'épreuve qualificative sont classés dans les poules selon les résultats de cette dernière
 - Un tireur issu de l'épreuve qualificative qui abandonnerait pendant le tour de poules sera classé à la dernière place du classement de l'épreuve nationale.

Licence

Le tireur doit être en mesure de justifier de son identité, auprès du DT, sous peine ne pouvoir prendre part à l'épreuve.

Règlement

Cf. cahier des charges FFE

Equipements Sécurité

Les équipements devront être aux normes FFE (cf règlement FFE)



CALAIS

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

Ne sont autorisées, en bout de piste, que les surhousses.

Accès aux pistes

Outre les tireurs, l'accès aux pistes sera autorisé au comité organisateur, aux arbitres et aux maîtres d'armes.

Directoire Technique

Il sera formé et affiché avant le début de l'épreuve. Pour le bon déroulement de la compétition, il pourra être amené à prendre toute décision, en conformité avec le règlement de la FFE

Restauration

Une buvette sera disponible sur place pendant toute la durée de la compétition.
Païement CB accepté.

Equipementier

Un stand LEON PAUL sera présent toute la durée de la compétition.
Contact : 01.84.88.09.41 - info@leonpaulfrance.com

Accès

Voiture : autoroute A16 et A26
Train : gare TVG Calais-Fréthun ou gare Calais-Ville
Bus : lignes 2 et 10

Stationnement



Nos
partenaires



CALAIS



Pas-de-Calais
Mon Département



Région
Hauts-de-France